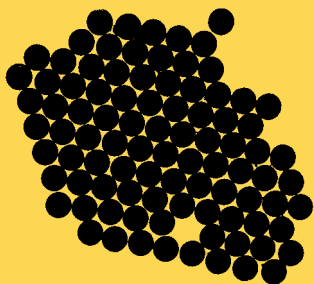


TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Soutenez la jeune création et
l'École supérieure d'art et de design
des Pyrénées grâce à la taxe
d'apprentissage !



ÉSAD·PYRÉNÉES

L'École supérieure d'art et de design des Pyrénées

En plein cœur du Béarn et de la Bigorre, l'École supérieure d'art et de design des Pyrénées est un établissement public d'enseignement supérieur. L'école forme dans les domaines de l'art, l'art-céramique (à Tarbes) et du design graphique multimédia (à Pau). Elle dispense des formations post-bac à destination d'étudiants :

- DNA : Diplôme national d'art (Bac +3)
- DNSEP : Diplôme national supérieur d'expression plastique (Bac +5)

Ces diplômes sont habilités par les ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les futurs diplômés seront des artistes et des professionnels possédant les outils théoriques et conceptuels ainsi que la maîtrise des pratiques et des techniques nécessaires pour exercer dans les domaines en perpétuelle évolution de l'art, de la culture, de la création visuelle et de la communication.

Création et innovation sont les maîtres mots de nos formations. La vocation de l'ÉSAD Pyrénées est d'offrir au plus grand nombre un accès à l'éducation artistique. Dans ce cadre, elle propose également à tous – petits et grands – d'accéder à la pratique des arts plastiques au moyen d'ateliers et cours publics.







La taxe d'apprentissage au service de la création !
Participer au financement de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles : c'est tout l'objet de la taxe d'apprentissage.

Votre entreprise a le choix de l'établissement bénéficiaire du solde de la taxe d'apprentissage (anciennement barème ou hors quota de la taxe d'apprentissage). L'École supérieure d'art et de design des Pyrénées, en tant qu'établissement supérieur artistique est habilité à recevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

Local & international

L'ÉSAD Pyrénées est partenaire d'un réseau actif de structures culturelles et artistiques des agglomérations paloise et tarbaise. Elle s'inscrit également au niveau international. Située à un carrefour transfrontalier de par sa proximité avec l'Espagne, l'ÉSAD Pyrénées étend son ouverture à travers son inscription dans le réseau Erasmus, l'accueil d'étudiants étrangers, un double diplôme franco-polonais et ses partenariats noués hors Europe (Chine).

Partenariats

L'ÉSAD Pyrénées souhaite renforcer les relations avec les entreprises qui s'intéressent à la création, à l'innovation et à la recherche, et qui ont conscience de l'apport de l'art et du design dans l'évolution de la société. L'école est ainsi en permanence en recherche de partenariats visant la plupart de ses champs d'intervention (expositions, projets à l'international, développement de la recherche, investissements d'équipements, insertion professionnelle de ses étudiants...).

La taxe d'apprentissage, un enjeu essentiel pour un établissement public d'enseignement supérieur. Les écoles d'art sont des acteurs du développement territorial.

Soutenir l'ÉSAD Pyrénées, c'est :

- Accompagner le développement des projets pédagogiques en lien avec les acteurs artistiques, culturels et économiques des territoires du Béarn et de la Bigorre.
- Permettre une qualité d'enseignement, grâce à des équipements et matériels techniques adaptés aux étudiant(e)s
- Contribuer à des formations d'excellence et à l'insertion de jeunes futurs artistes et / ou designers (dans les champs de l'art, de la culture et de la communication)
- Donner à votre entreprise les moyens d'établir un échange avec le monde de la création, ses étudiants, ses enseignants et ses chercheurs...
- Être associé aux événements de l'école (invitation à nos conférences et expositions)

Nous avons créé un nouveau site internet

Plus ergonomique, plus simple, plus intuitif : le nouveau site internet a été pensé pour nos usagers.

Le but : faciliter l'accès à l'information concernant l'école et aux démarches pour les étudiants et adhérents.

Nous avons développé nos ateliers et cours publics

Les ateliers et cours publics se sont enrichis en 2020. De nouveaux stages ont été mis en place, et notamment un stage pour les enfants à partir de 6 ans, pour élargir encore les publics.

Nous avons investi dans du nouveau matériel

Sur le site de Tarbes, nous avons acheté du matériel informatique pour assurer les cours en distanciel durant la crise sanitaire :

- un vidéo-projecteur
- une webcam professionnelle pour la salle de théorie
- une tablette numérique
- des projecteurs pour la salle PAO
- un nouveau poste informatique pour la bibliothèque

Sur le site de Pau :

- une web-cam professionnelle
- le renouvellement d'équipements pour l'atelier Construction de type scie radiale, perforateur, visseuse, ponceuse
- des équipements de type caméscope pour l'atelier vidéo et photographiques (boîtiers, objectifs) pour l'atelier Image
- des postes informatiques «MAC» pour l'atelier PAO dans le cadre de l'enseignement design graphique multimédia

La réforme 2020 de la taxe d'apprentissage

Il suffit de flécher votre versement du solde de la taxe d'apprentissage correspondant à 13 % de la taxe d'apprentissage en indiquant :

- le montant à verser
- le nom de notre établissement :
École supérieure d'art et de design des Pyrénées
- et le numéro d'habilitation appelé UAI : 0642089Y

Vous avez jusqu'au 31 mai 2021 pour affecter directement votre taxe à l'ÉSAD Pyrénées sans passer par un organisme collecteur.

Par chèque

Vous pouvez effectuer votre versement par chèque libellé à l'ordre du Trésor public.

Important : Veillez à indiquer qu'il s'agit du versement de la taxe d'apprentissage en nous communiquant :

- le nom de votre entreprise
- le numéro de SIRET
- un contact. Ce contact est indispensable pour l'envoi du reçu libératoire attestant le versement.

Par courrier à :
École supérieure d'art et design des Pyrénées (ÉSAD Pyrénées)
À l'attention de Julie PRIEU
2 rue Mathieu Lalanne 64000 PAU

Par virement

Veillez notifier « Taxe d'apprentissage » dans le libellé du virement.

Merci d'envoyer un mail à tarbes@esad-pyrenees.fr en indiquant :

- le nom de votre entreprise
- le numéro de SIRET
- le montant du solde de la taxe d'apprentissage
- un contact. Ce contact est indispensable pour vous envoyer un reçu libératoire qui atteste le versement.

Merci
à nos donateurs
2020

BFI
BFI LE CLAVIER
FLEXIPAIE
FONDS DE DOTATION LE PARVIS ESPACE
CULTUREL E.LECLERC PAU
GRAPHIC RÉSEAU
CABINET D'AFFAIRES RICHARD HELOIRE
INFOS HABITAT
INFO PAYE CONSEIL
KIWHE
KYRIEL - STELLA SAS
LASTIRY
PEU RAGOT
HÉLÈNE POURRE - L'ESACAPADE
SAS PROTOSFILM
INFO REPRODUCTION



**École supérieure d'art
et de design des Pyrénées**

à Pau : 2 rue Mathieu Lalanne 64000
+33 (0) 5 59 02 20 06
pau@esad-pyrenees.fr

à Tarbes : Jardin Massey,
place Henri Borde 65000
+33 (0) 5 62 93 10 31
tarbes@esad-pyrenees.fr

esad-pyrenees.fr

**ESAD PYRÉNÉES
ESAD PYRÉNÉES
ESAD PYRÉNÉES
ESAD PYRÉNÉES
ESAD PYRÉNÉES
ESAD PYRÉNÉES**